

Suite à la déclaration liminaire, la CGT a indiqué qu'elle interviendrait sur chaque point à l'ordre du jour et a demandé l'inscription des questions diverses suivantes :

- Crédits vacataires 2009
- Frais de déplacement de l'ERD
- Situation au service formation professionnelle

1. SUR LE PROCES VERBAL :

Nous ne participerons pas au vote sur le PV du précédent CTPL où nous n'avons pas siégé.

Sa lecture nous amène toutefois à faire la remarque suivante :

Nous sommes d'accord pour une alternance des convocations des organismes paritaires entre le matin et l'après-midi .
Il nous semble cependant plus judicieux de retenir le critère de l'importance de l'ordre du jour plutôt que celui du type de réunion.

Ainsi les CTPL sur le budget, les effectifs, les SIP devraient se dérouler dès 9 heures.

Notre préoccupation est de disposer du temps nécessaire pour consulter les personnels et préparer collectivement tous les points de l'ordre du jour de ces réunions, et de pouvoir en rendre compte.

Une demi-journée n'est, de doute façon, pas suffisante.

2. BILAN EXECUTION BUDGETAIRE 2008 :

* La CGT demande qu'à l'avenir le CTPL sur l'exécution budgétaire de l'exercice est lieu en septembre, afin de permettre la prise en compte d'éventuelles nouvelles propositions. De même, elle redemande que les montants des dotations (avec des formulations un peu plus explicites) soient communiqués au fur et à mesure

* Nous constatons que le budget initial en fonctionnement était insuffisant pour plusieurs lignes , avec globalement 37000 euros de dépenses en plus. C'est le cas notamment pour :

- l'affranchissement: le budget initial était de 504 000 euros, les dépenses sont de 552 000 euros
- les locations : 284 000 euros de budget et 338 000 euros de dépenses
- les frais de déplacement: 170 000 de budget et 207 000 de dépenses
- la maintenance technique : 34 000 euros de budget et 53 000 euros de dépenses.

Mais aussi que des économies ont été faites en matière de fournitures pour près de 12000 euros , télécommunications près de 12000 aussi et une nouvelle fois pour les frais de poursuites à hauteur de 78000 euros.

* Les documents communiqués montrent aussi de fortes augmentations des dépenses par rapport à 2007 notamment pour l'affranchissement et les loyers de 70 000 euros environ chacun, pour les frais de déplacements environ 34000 euros. Des baisses importantes sont constatées en travaux immobiliers, en matériel informatique et en mobilier car les besoins n'étaient pas les mêmes et n'ont peut être pas tous pu être satisfaits au cours de l'exercice .

* Nous constatons que l'intégralité du budget a été consommé, mais un "report zéro" n'est pas le seul critère à prendre en compte pour évaluer une bonne gestion.

Ainsi, il apparaît une dépense supplémentaire de 67000 euros sur les locations immobilières résultant du paiement de 5 trimestres de locations sur un seul exercice.

De même pour le 13ème mois d'affranchissement : 70000 euros ! ! !
Ces crédits ont peut être manqué ailleurs.

Il se peut que les besoins de certains postes et services n'aient pu ainsi être satisfaits.

Peut-on avoir la signification des sigles utilisés sur le document intitulé liste départementale des équipements : PART FA, P, E REA, FE ?

3. BUDGET DE REFERENCE 2009 :

* Les crédits de paiements 2009 sont en recul de 2.9% (- 59 053 euros) essentiellement du fait de la baisse des crédits informatiques.

* Nous apprécions la communication des budgets de référence 2009 par poste comptable, en effet l'étude du tableau comparatif des exécutions 2006 à 2008 en correspondance avec le budget 2009 a permis une bonne appréhension des chiffres et la communication de l'analyse des dépenses 2008 et des demandes 2009 des comptables nous permettra de mieux juger du niveau de satisfaction des besoins exprimés par les chefs de postes et services , pas toujours en concertation avec les agents d'ailleurs. Parfois, les agents n'obtiennent pas le matériel nécessaire.

* Nous avons quelques questions au vu des tableaux communiqués :

- Tableau de prévisions de **travaux** 2009 : nous venons d'avoir le détail des travaux ?

- sur les **locations immobilières** : pouvez vous nous donner la situation globale dans le département , en effet il semble que les variations des loyers soient très diverses, l'étude des dernières prévisions et réalisations montre -t-il (même si nous prenons en compte évidemment l'effet du paiement de 5 trimestres sur 2008) une stabilité pour 5 postes, une augmentation pour 8 et une baisse pour 7. Pour quel bâtiment paye-t-on un loyer sur la Tg ?

Quand se terminent les loyers de près de 15 000 euros payés en 2008 pour les postes fermés ?

Les loyers représentent un % important des dépenses des postes et j'ai vu au syndicat national récemment, très rapidement je l'avoue, deux notes du 1^{er} ministre du 16 janvier , une aux ministres , l'autre aux préfets sur la politique immobilière de l'état.

Le premier paragraphe précise que la politique immobilière de l'état constitue un élément important de la modernisation des politiques publiques. Elle poursuit en effet plusieurs objectifs majeurs au plan local : fournir un cadre de travail adapté aux agents, accueillir dans de bonnes conditions les usagers des services publics, réduire le coût de fonctionnement des services Quelle belle introduction !

Des schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) sont présentés par les préfets au comité d'administration (CAR) pour approbation par le préfet de Région, quand est-il pour le département ?

Y trouve-t-on la proposition de fermeture de plusieurs de nos postes comptables en vu de réaliser quelques économies ?

Y trouve-t-on la réinstallation (tant attendue) de la Paierie départementale dans des locaux décents ? Vous venez de nous répondre.

Y trouve-t-on les travaux d'isolation nécessaires dans plusieurs postes afin de faire les économies d'énergie préconisées ?

De même, pouvez vous nous résumer les nouvelles responsabilités de France Domaine ?

- en matière de frais de poursuites : comment avez vous estimé les évaluations budgétaires , notamment pour la TG (13000 de budget et 3600 de dépenses 2008)

- En matière d'affranchissement : pourquoi les crédits sont-ils inférieurs aux dépenses 2008 , je ne parle pas des postes où les comptables ont demandé moins comme Brienon, Chablis, Migennes, Pont sur Yonne, Villeneuve l'archevêque, mais pour la TG (moins 4000 euros) pour Sens Agglo (le comptable demandait 37 000 euros, le poste n'obtient que 23000 euros), Sens Municipale, et dans une moindre mesure la Paierie ?
- En matière de nettoyage : peut-on connaître les raisons des augmentations de budget par rapport aux dépenses 2008 pour Charny et l'Isle sur serein ? pour ce dernier poste il faudrait en fait près de 3000 euros pour 2009.
- En entretien immobilier : peut-on connaître les raisons pour lesquelles les budgets sont à zéro pour Saint Fargeau et Pont sur Yonne , est ce lié aux travaux ?
- Tonnerre : qui prend en charge les frais du SIP et quelle est la répartition ? ? ? ? ? (retard de loyers ? ? ? ? ?)
- Pour les frais de déplacements, le budget ne semble pas tenir compte de votre décision de mieux rembourser les frais de déplacements, soit + 6000 euros environ.

Est-ce que toutes les demandes actuelles sont susceptibles d'être satisfaites avec vos prévisions 2009 ?

La CGT vote contre le budget 2009 qui nous semble insuffisant et est financé par les suppressions d'emploi.

4. VENTILATION EN B ET C DU REDEPLOIEMENT DES EMPLOIS :

Pour les mêmes raisons de fonds qui nous ont amené à boycotter le dernier CTPL, nous ne prendrons pas part au vote sur ce point à l'ordre du jours.

En effet, face à la crise actuelle, nous condamnons d'autant plus les suppressions d'emplois. Au niveau local, nous refusons les implantations ou suppressions par 1/2 emploi qui n'est qu'un moyen de minimiser l'ampleur du manque d'effectif.

La question est de savoir comment faire asseoir un agent complet sur une 1/2 chaise.

Va-t-on vers des affectations multiposte ou vers des vacances systématiques de ½ poste ?

Je précise d'ailleurs que nous n'avons toujours pas le détail des suppressions d'emplois et redéploiements sur la TG, comment faire alors la répartition des B et C.

De plus, nous redemandons le détail de l'ORE par poste et service sans lequel l'appréciation des évolutions de charges de travail est impossible.

5. QUESTIONS DIVERSES :

* Crédits vacataires 2009 peut on avoir une info sur les crédits ?

* Lors de la journée de présentation de l'ERD en septembre 2008, vous avez annoncé que les frais de déplacements des agents de l'équipe de renfort seraient calculés de la trésorerie du lieu de domicile et non plus de la trésorerie de rattachement.
Où en sommes nous de cette annonce ?

* TG service formation prof :

Au moment où la formation devient un outil essentiel pour la mise en œuvre des réformes de notre administration (mise en place des SIP, du GFU...) vous avez décidé de supprimer le poste de M.WALTER sur le secteur de la formation pour une charge de travail réelle évaluée à 0,60 ETP.

Nous ne comprenons ce choix lourd de conséquences pour la formation professionnelle et n'avons pas été informé de tâches supplémentaires de dernière minute au service RH .

De plus, sans aucune information et concertation préalable des intéressés, vous annoncez votre décision en pleine réunion des cadres A de la TG dont l'objet était ''une réflexion sur le plan d'action départemental devant permettre de répondre au mieux au objectifs fixés dans le contrat de performance''!

La CGT désapprouve sur le fond et sur la forme cette décision.

* Horaires variables des A :

Pour nous, cette question ne pose pas de problème puisque c'est un droit des agents de catégorie A .

* sur l'absentéisme et l'ERD :

L'ERD ne peut couvrir les emplois vacants, l'absentéisme, les absences syndicales comme prévus dans la charte du dialogue social et les besoins dans les petits SIP comme l'a annoncé Monsieur PARINI. A l'évidence, ils sont insuffisants mais comme les emplois de remplacement sont pris indistinctement sur tous les postes et services, ça ne risque pas de fonctionner.